

**REPUBLIQUE TOGOLAISE**

Travail – Liberté – Patrie

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES

**PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

PROJET

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE/ONU-  
ENVIRONNEMENT) : **PROJET N° 10272**

**Recrutement d'un coordonnateur pour le Projet de  
Mobilité Electrique au Togo**

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT**

*AMI N° 001./2022/MERF/PRMP/PROJET DE MOBILITE ELECTRIQUE*

1. Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) a acquis dans le cadre du projet de Mobilité électrique du Togo, un don du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour contribuer à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur des transports tout en accélérant l'introduction de la mobilité électrique au Togo à travers l'élaboration d'un cadre politique, le renforcement des capacités et la démonstration de motos électriques en vue de préparer la mise à l'échelle et la réplication.

A cet effet, il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements autorisés au titre de recrutement d'un coordonnateur pour la coordination et l'exécution des activités inhérentes audit projet.

2. La mission consiste à superviser et rendre compte de l'exécution des activités du projet au Comité de Pilotage et au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

**3. Tâches du coordonnateur**

Les principales tâches du coordonnateur sont :

- veiller à la mise sur pied du Comité de pilotage du projet mobilité électrique au Togo ;
- préparer, sur la base du document de projet, un plan de travail détaillé du projet, suivant les procédures du gouvernement et les directives du PNUE, et en collaboration étroite avec le Comité de pilotage ;
- préparer les plans de révisions budgétaires et mettre à jour le plan d'approvisionnement du projet, au besoin ;
- adresser au PNUE les demandes de décaissement de fonds;
- s'assurer de l'exécution de toutes actions prévues dans le document de projet dans le délai imparti pour l'exécution du projet ;
- superviser la mise en œuvre du Plan d'Action Genre du projet ;
- préparer le document « Lignes directrices sur la représentation des genres » (Gender Representation Guidelines) ;
- communiquer régulièrement avec les ministères concernés, les agences gouvernementales, les partenaires de cofinancement, les membres du Comité de pilotage, les membres des groupes de travail techniques ad hoc et toutes les autres parties prenantes clés ;
- s'assurer que les indicateurs inclus dans le cadre des résultats du projet sont suivis annuellement ;
- veiller à la bonne gestion des ressources financières allouées au projet ;

- préparer et organiser des tables rondes (trois tables rondes) avec le secteur privé pour le financement du programme de mobilité verte ;
- coordonner et suivre les activités prévues dans le plan de travail annuel (PTA) du projet ;
- préparer les rapports périodiques (techniques et financiers) tels que prévus dans les procédures en vigueur au PNUE et au niveau du gouvernement togolais;
- transmettre les rapports périodiques, techniques et des rapports financiers au MERF, au Comité de pilotage et au PNUE ;
- assurer avec les ministères concernés la liaison avec les institutions de recherche nationales et internationales, les Organisations de la société civile (OSC) et autres institutions appropriées aux fins d'associer leur personnel aux activités du projet ;
- superviser la préparation et la soumission au gouvernement des propositions de réformes sur les normes de gestion des déchets ;

#### **4. Durée de la mission**

La durée de la mission est de quatre (04) ans dès le lancement officiel du projet. Le coordonnateur devra assurer la mission de coordination pendant trois (03) ans en plein temps et un (01) an à temps partiel.

**5.** Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières invite les cadres nationaux éligibles, ayant une expérience confirmée dans le domaine identifié, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils disposent de qualifications requises et expériences pertinentes pour exécuter ces services (documentation, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, disponibilité permanente, le détachement, etc.).

**6.** Les critères de sélection sont :

- avoir un diplôme d'études supérieures d'un niveau d'au moins BAC plus cinq (5) dans les principales disciplines relevant des principaux domaines du projet notamment en énergie, en transport / mobilité urbaine, en ingénierie, en sciences de l'environnement, en géographie, en sciences économiques, en droit ou tout autre domaine connexe ;
- avoir une bonne connaissance dans le domaine des changements climatiques et/ou dans le domaine de la mobilité urbaine ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins sept (07) ans dans le domaine de la gestion de l'environnement dont au moins trois (03) ans dans la conduite des dossiers relatifs aux changements climatiques ;
- avoir une bonne connaissance des procédures du Système des Nations Unies, et particulièrement du PNUE et/ou du FEM est un atout ;
- avoir une bonne connaissance sur les contributions déterminées au niveau national (CDN) du Togo ;
- avoir une bonne connaissance dans le domaine des négociations internationales sur les changements climatiques;
- aptitude à gérer les projets, assurer les liaisons et coopérer avec tout le personnel du projet et d'autres acteurs impliqués y compris les représentants du gouvernement, des institutions scientifiques, des institutions financières, des organisations de la société civile et du secteur privé ;
- aptitudes en analyse des capacités individuelles, institutionnelles et systémiques ;
- aptitude à planifier, organiser et conduire les tâches ;
- bonne capacité en rédaction des rapports à portée nationale et internationale ;
- maîtrise du français et un bon niveau en anglais (écrit, lu, parlé) sont nécessaires, ;
- bonne maîtrise de l'outil informatique (Windows, Word, Excel PowerPoint, Internet etc.) ;

7. Il est porté à l'attention des candidats que s'appliquent au présent marché, les conditions générales des marchés publics conformément aux procédures nationales.
8. Les candidats disposant de l'expérience et des compétences requises en rapport avec la nature de la mission, seront évalués et comparés, et les candidats les plus qualifiés et expérimentés seront sélectionnés pour suivre un interview.
9. Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures de service suivantes ou en faisant une demande par e-mail : de lundi à vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00 (heures locales).

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, portant la mention « *Coordonnateur du projet de mobilité électrique* » doivent parvenir sous pli fermé en quatre (4) exemplaires (version papier) dont un original, au plus tard le **11 mars 2022 à 09 H 00 TU**, à l'adresse ci-dessous.

**A l'Attention de : la Personne responsable des marchés publics au  
Secrétariat de la Personne Responsables des Marchés Publics, BP : 4825-Tel : (+228) 90 86  
70 76, 47 Avenue SAKAWA, quartier administratif, non-loin de l'Office Togolais des  
Recettes- Commissariat des Douanes et Droits Indirects et du PNUD  
E-mail : fkaramon@yahoo.com**

**NB : Toute information sans preuve ne sera pas considérée.  
Seuls les candidats retenus seront invités à suivre l'interview.**

**Fait à Lomé le 25 février 2022**

Le Ministre de l'environnement  
et de ressources forestières

**Katari FOLI-BAZI**